

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE DIALOGUE ET D'INFORMATION DU MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017

### Quartier Notre Dame des Champs

*en présence de Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris*

*Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire du 6<sup>e</sup> chargée de la jeunesse et des sports, déléguée aux affaires scolaires et Présidente du Conseil de quartier Notre Dame des Champs*

*James GARNERI, Capitaine de police du commissariat des 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> arrondissements*

#### PROJETS D'AMENAGEMENTS DANS LE QUARTIER

Lors de l'édition 2015 du budget participatif, les habitants du 6<sup>e</sup> ont voté pour un projet d'aménagement du **terre-plein central du boulevard Raspail**, entre le boulevard du Montparnasse et la rue Notre Dame des Champs.

Cette partie du terre-plein central sera rendue aux piétons. Elle fera l'objet d'une végétalisation adaptée et chaque portion du terre-plein sera prolongée de façon à permettre une continuité piétonne, sans pour autant remettre en cause la circulation automobile qui sera maintenue à l'identique mais sensiblement améliorée. Les travaux devraient démarrer début 2018 pour une durée de 4 à 5 mois.

Par ailleurs, dans la continuité de cet aménagement, la toute petite portion de la **rue Stanislas**, située entre le boulevard Raspail et la rue Notre Dame des Champs, sera fermée à la circulation. La jardinière de la place Pierre Lafue fera l'objet d'une extension.

Un projet complémentaire d'aménagement du terre-plein central du boulevard Raspail a été adopté dans le cadre du budget participatif 2017. Il est en cours de définition.

La **place Laurent Terzieff Pascale de Boysson** a connu avant l'été un effondrement de son sol. Des injections ont été réalisées et il a été procédé à une réfection sommaire. Une somme importante (185 000 euros) a été provisionnée lors du budget participatif 2017 pour réaménager cette place. Les travaux devraient avoir lieu vers l'été 2018.

Enfin, toujours au titre du budget participatif 2017, un **parc canin** sera créé place Camille Jullian, à l'angle des rues d'Assas et Notre Dame des Champs.

Compte tenu de la réalisation de ces différentes opérations sur une même période, la Mairie du 6<sup>e</sup> organisera une réunion sur place à destination des riverains au printemps prochain.

Les travaux de la **faculté de Pharmacie** vont entrer dans une phase plus active avec le ravalement des petits bâtiments situés rue d'Assas, puis la destruction d'un bâtiment rue Michelet qui sera remplacé par un nouveau bâtiment. Une base vie sera installée rue Michelet.

L'Assistance Publique devrait rendre à la Ville de Paris l'**immeuble Tarnier** dans les prochaines années. Le Maire du 6<sup>e</sup> a demandé que ce site puisse conserver sa vocation universitaire.

#### LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

L'année passée la place Laurent Terzieff et Pascale de Boysson avait fait l'objet de rassemblements nocturnes qui avaient engendré d'importantes nuisances mais également des incivilités, dégradations et trafics en tout genre. A la demande de Jean-Pierre LECOQ la police est intervenue et la place est redevenue plus calme.

La RATP a engagé depuis plusieurs années d'importants travaux destinés à améliorer la ventilation du métro parisien. Ces travaux ont consisté notamment dans l'installation de très gros ventilateurs. Le 6<sup>e</sup> arrondissement a été particulièrement concerné. Les nouveaux systèmes d'extraction sont souvent très bruyants. Il en est ainsi par exemple de la grille de ventilation située à proximité de l'église Notre Dame des Champs dans le square Ozanam. Le Maire du 6<sup>e</sup> va interpeler la nouvelle Présidente de la RATP à ce sujet.

En 2016, la Mairie de Paris avait pris la décision, contre l'avis de la Mairie du 6<sup>e</sup>, d'ouvrir les jardins de l'Observatoire la nuit durant la période estivale. Cette situation engendre depuis deux ans des nuisances sonores importantes sans parler des dégradations que les jardins subissent sur la végétation, les candélabres ou les sculptures.

La Mairie du 6<sup>e</sup> fera à nouveau part à la Mairie de Paris de son désaccord quant à cette ouverture. Les services de police sont par ailleurs mobilisés pour que ce site retrouve le calme.